

Célestins, Saint-Antoine, quay Villeroy. M. de Saint-Aubin, prévôt, porta l'étole, et fit la levée du corps. Le Cardinal étoit en habits pontificaux violets, comme s'il alloit dire la messe, une mitre en tête, d'une toile d'argent, avec une crosse de bois doré à son côté gauche, sur un brancard couvert d'un drap mortuaire et porté par quatre prêtres seulement, en aubes et dalmatiques noires; et quatre autres prêtres, en pareil habillement, marchaient à côté avec des torches et tous avec leurs bonnets carrés à la tête et portoient alternativement pour se soulager. Quatre de Messieurs les Comtes tenoient les coins du drap mortuaire, et les quatre premiers sous formaies portoient des torches aux côtés du cercueil, tous en habits de chœur. Messieurs les Curés de Saint-Georges et Saint-Pierre-le-Vieux devoient aller devant ledit cercueil (en surplis ou habit actuel), le premier portant l'encensoir et la navette, et encenser le corps pendant toute la marche, et l'autre devoit pareillement aller devant, portant le bénitier et l'aspersoir pour faire continuellement des aspersions sur le corps. Ils ne firent point lesdites fonctions et ne furent point suppléés. (1) Après le cercueil, venoit son portecroix ordinaire, portant son chapeau de cardinal et qui fut mis à ses pieds dans le chœur. Suivoient aussi Monsieur l'Évêque d'Égée, suffragant de Lyon, et Messieurs les Vicaires généraux, les Aumôniers et autres officiers en habits longs. Messieurs les Comtes vicaires-généraux étoient à leur place ordinaire en habits de chœur. Suivoit la maison avec des torches en main et des vieux hommes de la Charité avec des cierges. Il y avoit aussi deux cannes, celle de M. le Maître du chœur et de M. le Sous-Maître, qui entonna le *Libera me* et autres *Réponds* des défunts, et, dans la place du Change, une deuxième fois le *Libera me*, lequel finit dans le chœur, où il entonna le Répons, *Si bonum*, qui fut continué avec son verset et au deuxième *Requiem*, pour donner le temps aux officiants de s'habiller pour la grand'messe, lesquels furent au nombre de neuf et quatre chappiers. M. le Prévôt dit la grand'messe, Messieurs les Comtes de

---

(1) Le bénitier fut porté par un clerc qui marchoit après le corps, sans faire des aspersions.